

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENTS NUMÉROS 563-2 ET 1600-260

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **18 mars 2024**, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 563-2** modifiant le *Règlement numéro 563 concernant l'interdiction de stationnement de nuit pendant la période hivernale*;
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-260** modifiant le Règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait à diverses dispositions.

Ces règlements entreront en vigueur le 1^{er} avril 2024. Toute personne intéressée peut les consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 26 mars 2024.



Crystel Poirier, LL.L, OMA
Greffière